



DEB 2023-26

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20231213-2023-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/12/2023

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 13 décembre 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Date de la convocation : 04/12/2023

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et CASADO ESCOBAR Sylvia.

Etaient absents : Coraline THOMAS-SOUMILLE (pouvoir donné à Sylvia CASADO-ESCOBAR)

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Objet : Signature de la convention de partenariat avec La CoVe pour l'implantation de colonnes aériennes sur le domaine public

Considérant la convention de partenariat pour l'implantation de colonnes aériennes sur le domaine public en date du 11 décembre 2023,

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Valide la convention de partenariat pour l'implantation de colonnes aériennes sur le domaine public en date du 11 décembre 2023,

Autorise monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

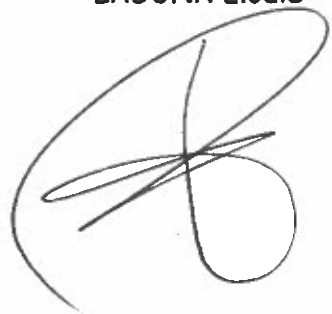
Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,

Le 18 décembre 2023

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie



Le Maire,
LINHARES José

